



SOMMAIRE

INSCRIPTION..... 2

CARTE ET ABONNEMENT 4

PROBLEMES TECHNIQUES..... 5

SITUATION FAMILIALE..... 6



INSCRIPTION

Qui doit s'inscrire ?

Les enfants de moins de 19 ans souhaitant emprunter les lignes du réseau Corolis.

Où inscrire mon enfant ?

Inscription en ligne sur <https://transport-scolaire.beauvaisis.fr/>

Quand inscrire mon enfant ?

Vous pouvez inscrire votre enfant dès le 3 juin 2024.

Quelles sont les conditions à respecter ?

- Avoir moins de 19 ans
- Utiliser les lignes du réseau Corolis. Voir les lignes du réseau sur : <https://transport-scolaire.beauvaisis.fr/>

L'abonnement est-il gratuit ?

Oui, l'abonnement annuel moins de 19 ans est gratuit. Une réinscription sur le site <https://transport-scolaire.beauvaisis.fr/> est tout de même nécessaire chaque année.

Comment inscrire mon enfant pour la première fois ?

Créez votre compte transport puis remplissez les informations sur le représentant légal.

Cliquez ensuite sur « + Nouvelle demande », puis « Nouvel Usager ». Poursuivez l'inscription en remplissant les informations sur votre enfant et en ajoutant sa photo.

Si vous avez d'autres enfants, procédez de la même manière pour chacun d'eux.

Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de l'inscription de votre enfant.

Comment renouveler l'abonnement de mon enfant ?

Connectez-vous à votre compte transport en indiquant votre identifiant et votre mot de passe.

Cliquez ensuite sur « + Nouvelle demande », puis « Renouvellement ». Choisissez le dossier de transport de l'un de vos enfants. Poursuivre l'inscription jusqu'à la dernière étape. Vérifiez les informations préremplies, les modifier ou les compléter si nécessaire.

Si vous avez d'autres enfants, procédez de la même manière pour chacun d'eux.

Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de l'inscription de votre enfant.



Où en est l'avancement de mon dossier ?

Pour suivre l'état d'avancement de votre dossier, vous devez vous connecter à votre compte transport avec vos identifiants et mot de passe.

Pour retrouver vos demandes, vous avez la possibilité de consulter la rubrique « Mon foyer ».

Dès lors que vous avez inscrit votre enfant, la demande de transport est étudiée. Lorsque la demande est validée, un courriel vous est adressé, vous confirmant la validation de votre dossier.

J'ai inscrit mon enfant tardivement (après le 11 août)

Pour toute inscription ou renouvellement d'inscription pour la rentrée de septembre, la demande doit être formulée avant le 11 août. Après cette date, le réseau Corolis ne peut pas vous garantir que votre enfant disposera de son abonnement pour le jour de la rentrée.

Mon enfant ne remplit pas les conditions, comment faire ?

Si votre enfant a plus de 19 ans ou est dans une autre situation, retrouvez l'ensemble des tarifs sur <https://www.corolis.fr/>

Si votre enfant utilise également une ligne de la Région Hauts-de-France pour ses voyages entre son domicile et son établissement scolaire, nous vous invitons à l'inscrire sur leur site à l'aide du lien suivant : https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/crhdf_60/usager/index.php

Vous déménagez ou votre enfant change d'établissement scolaire, que devez-vous faire ?

Tout changement d'adresse ou d'établissement scolaire au cours de l'année scolaire doit être modifié sur le dossier de l'enfant en appelant le 03 44 45 10 11.

Mon enfant n'est pas scolarisé

Lors de l'inscription de votre enfant, dans le choix de l'établissement tapez et sélectionnez « NON SCOLARISÉ ».



CARTE ET ABONNEMENT

Mon enfant n'a pas de carte Pass Pass

Une fois l'inscription finalisée, vous recevrez, à votre domicile, une carte Pass Pass chargée de l'abonnement annuel - 19 ans.

Mon enfant possède déjà une carte Pass Pass

L'abonnement annuel - 19 ans sera rechargé à distance sur la carte de votre enfant lors de sa prochaine validation à bord d'un véhicule.

Avec l'abonnement, suis-je limité par un nombre de trajet ?

Non, votre enfant pourra voyager en illimité sur l'ensemble des lignes du réseau Corolis exceptés sur la Navette Express Hôtels, la ligne 518, le service Corolis à la Demande et la navette Canada Express.

Combien de temps est valable l'abonnement ?

L'abonnement annuel - 19 ans est valable du 1er septembre au 31 août. Il faut tous les ans, effectuer le renouvellement d'inscription sur <https://www.corolis.fr/>

J'ai inscrit mon enfant, quand vais-je recevoir sa carte ?

Si votre enfant n'a pas la carte Pass Pass, sa carte de transport vous sera adressée chargée de l'abonnement sous un délai de 5 jours après validation du dossier directement à votre domicile.

J'ai renouvelé l'inscription de mon enfant, quand vais-je recevoir l'abonnement sur la carte ?

L'abonnement sera envoyé à distance sur la carte sous 4 jours après validation du dossier.

Je n'ai pas reçu la carte ou ma carte ne fonctionne pas

Contactez l'agence Corolis au 03 44 45 10 11 touche n°1.

J'ai perdu ma carte

Vous devez effectuer un duplicata de carte de 8€ directement en agence Corolis.



PROBLEMES TECHNIQUES

Je n'arrive pas à me connecter à mon compte transport

Avant de commencer, quelques conseils pratiques.

Pour procéder à l'inscription :

- Utiliser un ordinateur, un téléphone portable ou une tablette tactile
- Disposer d'une connexion Internet
- Se connecter de préférence sur le navigateur Google Chrome
- Préparer une photo de votre enfant au format informatique (JPEG, PNG ou GIF, 5MO maximum)

Si vous n'avez pas Internet, vous pouvez vous rendre à la mairie de votre commune.

Vérifiez également que vous ne faites pas d'erreur dans la saisie de votre identifiant.

Si malgré ces manipulations vous ne parvenez pas à réinitialiser votre mot de passe, merci de ne pas créer un nouveau compte transport, contactez l'agence Corolis au 03 44 45 10 11 touche n°1.

Je ne retrouve plus mon identifiant ou mon mot de passe, comment faire ?

Cliquez sur "identifiant ou mot de passe oublié ?" et remplissez les informations demandées. Vous recevrez un mail avec vos identifiants ou un lien pour créer votre nouveau mot de passe.

Astuces et conseils :

Quelques astuces si vous ne parvenez pas à vous connecter à votre compte transport :

- Si vous ne recevez pas le mail, vérifiez les mails indésirables de votre messagerie.
- Vérifiez également que vous ne faites pas d'erreur dans la saisie de votre identifiant.

Si malgré ces manipulations vous ne parvenez pas à réinitialiser votre mot de passe, merci de ne pas créer un nouveau compte transport, contactez l'agence Corolis au 03 44 45 10 11 touche n°1.

J'ai créé plusieurs comptes

Vous ne devez posséder qu'un seul compte transport pour tous vos enfants.

Dans le cas contraire, cela peut générer des problématiques dans la création de la carte ou sur le chargement de l'abonnement.

Contactez l'agence Corolis au 03 44 45 10 11 touche n°1 en cas de blocage.



Je n'arrive pas à télécharger la photo

Les normes à respecter sont les suivantes :

- La photo doit être au format jpeg ou png
- La taille de la photo doit être comprise entre 50 Ko et 5000 Ko.
- Elle doit être récente, en couleur, nette, sans pliure, ni trace
- La tête doit être nue (pas de chapeau ou casquette par exemple)
- Il faut fixer l'objectif et le visage doit être dégagé

SITUATION FAMILIALE

Garde alternée

Si vous êtes organisés en garde-alternée, 2 solutions s'offrent à vous :

1. Un seul parent « représentant légal » peut modifier le dossier du ou des enfants inscrits. Le titulaire du compte transport devra informer Corolis de toute modification de situation. Si vous n'avez pas coché la case concernée par la « Garde alternée », vous pouvez la rajouter dans la rubrique « Mon foyer », sélectionnez « Deuxième transport pour une garde alternée » pour saisir les informations du 2ème transport. Il vous faudra au préalable, choisir le dossier de l'élève concerné par un 2ème transport en garde alternée et poursuivre jusqu'à la dernière étape d'inscription.

Ou

2. Le parent 1 crée son compte et inscrit l'enfant puis communique le numéro de dossier de l'enfant et le code de rattachement au parent 2. Ces informations sont fournies à la fin de l'inscription. Le parent 2 crée également un compte transport à son nom. Il choisit de créer une demande Garde Alternée et indique les informations numéro de dossier, code de rattachement. Il peut ainsi compléter le 2ème trajet de l'enfant.

Foyer d'accueil

Le foyer doit créer un compte transport afin de procéder à l'inscription de chaque enfant du foyer.

Famille d'accueil

Le représentant légal de l'enfant doit créer un compte transport puis procéder à l'inscription de l'enfant.

Correspondant

Le représentant légal de l'élève hébergeant le correspondant doit procéder à l'inscription de celui-ci au même titre que son enfant.